

chiffres officiels sont d'environ 200.000 grévistes pour la région minière de la Ruhr.

Les nouvelles reçues dans la soirée d'hier signalent les faits suivants : Les Compagnies ont reçu des délégations ouvrières, entre autres celles des mines Maximilian, Freier Vogel, Frédéric Legrand, etc.

La direction de la mine Maximilian a offert aux ouvriers une augmentation de 5 % à la mine Freier Vogel, les pourparlers n'ont donné aucun résultat. La direction des mines Frédéric Legrand et 2 refuse toute concession aux ouvriers du sous-sol.

Par contre, elle se déclare prête à accorder satisfaction aux chauffeurs et à quelques autres catégories d'ouvriers.

Les délégués mineurs n'ont pas voulu prendre de décision, car ils sont liés par des engagements pris dimanche dernier, au cours des meetings.

**Violentes collisions en Westphalie**  
Berlin, 13 mars. — De graves incidents se sont produits dans la soirée d'hier à Hamborn, en Westphalie.

De violentes collisions ont eu lieu entre les grévistes et la police, sur laquelle plus de deux cents coups de feu ont été tirés. Les commerçants ont barricadé leurs magasins.

**Un gréviste tué !**  
Herne, 13 mars. — Un détachement d'agents de police a été attaqué ce matin à coups de pierres et à coups de revolver par la foule des grévistes. Les agents de police ont riposté. Un gréviste a reçu une balle à la tête et a été tué. (Havas).

**Dans les mines d'Alsace-Lorraine**  
Saint-Etienne, 13 mars. — Dans la fosse de Merchenbach de la Société minière de la Spaar et de la Moselle, à midi, sur 700 hommes, 50 seulement sont descendus. Les grévistes présentent les mêmes revendications que celles des mineurs du bassin de la Ruhr.

Dans le district, tous les autres mineurs sont descendus.

**Le Syndicat chrétien réclame des troupes**  
Essen, 13 mars. — (De notre envoyé spécial) — Le Syndicat chrétien est d'avis que le gouvernement n'a pas envoyé les troupes nécessaires et qu'il doit le faire sans retard, car on craint de désordres, surtout pour samedi prochain, au moment du paiement des ouvriers.

A Hamborn, de nouveaux désordres se sont produits. Des rencontres ont eu lieu entre grévistes et agents. Ces derniers ont essayé de nombreux coups de revolver ; quelques-uns ont été blessés. (L'Information).

### AU CONSEIL MUNICIPAL

#### Les Maisons bon marché de l'A. P.

Sous la présidence de M. César Caire, le conseil municipal a discuté et tranché un certain nombre de questions, mais d'importance assez minime.

Acquisitions d'immeubles, élargissement de rues, achat d'ouvrages d'art, allocation viagère à Mme Scheler, inspectrice de l'enseignement technique, doléances de la hatterie relative à la réfection du pont Notre-Dame, éclairage électrique du souterrain du canal Saint-Martin, enlèvement des ordures ménagères et dissertation pour savoir s'il faut y comprendre certains résidus d'industrie ou de commerce ; voilà un programme varié.

Sur le tard, M. Salmon a fait un rapport sur le domaine de l'Assistance publique. Un certain nombre de ces terrains ont été affectés à la construction de maisons à bon marché.

Le rapporteur propose un certain nombre de délibérations ayant pour but de faciliter l'examen de l'état du domaine de l'Assistance et de suivre les variations de sa valeur.

M. Salmon propose en outre des vœux relatifs aux habitations à bon marché et dont un tend notamment à ce que les habitations à bon marché que pourra construire l'Assistance publique aient une individualité propre les faisant ressembler aux autres immeubles d'habitation.

Ces vœux sont renvoyés à la commission. Séance vendredi.

### LES VICTIMES DE L'AVIATION

#### UN OFFICIER SE TUE

Un accident mortel a jeté hier la consternation à l'école d'aviation de Pau.

Le matin, à 9 h. 3, le lieutenant Sevelle qui tenait l'air depuis environ 2 heures voulut atterrir en vol plané, quand, soudainement, l'appareil piqua du nez et vint tomber à terre avec fracas.

Avec d'infinies précautions, le malheureux fut dégagé des débris de l'aéroplane. On constata alors qu'il avait les deux bras et la cuisse brisés et une grave blessure au crâne. Trois minutes plus tard, il expira entre les bras de ses camarades atterris.

Le lieutenant Henri-Paul Sevelle était né à Paris le 8 janvier 1886. Il était titulaire du brevet n° 747, qu'il avait obtenu tout récemment, le 19 février dernier.

Il avait été promu lieutenant le 1<sup>er</sup> octobre 1906.

### L'Exode des Capitaux

#### ET LA CLASSE OUVRIÈRE EN FRANCE

Par LYSIS

XXIX

Interrompant un instant notre sujet, nous appelons que l'exportation des capitaux a pris dans notre pays d'extraordinaires proportions. Comme il est nécessaire que le lecteur ait bien présente à l'esprit la situation qui règne en France à ce point de vue, nous publions ci-dessous une énumération approximative des titres étrangers introduits à la Bourse de Paris (marché officiel et coulisse), ou bien ayant fait l'objet d'une émission publique pendant l'année 1914.

MARCHE OFFICIEL  
Rente belge 3 %, 47 millions (1). — Emprunt de Bolivie 5 %, 0 fr. 36 millions. — Etat de Minas Geraes 4 1/2 %, 14 millions. — Emprunt Haïti, 4 %, 50 millions. — Emprunt ottoman, 4 %, chemin de fer Hodehda-Sanaa, 19 1/2 millions. — Etat de Ceara 5 %, 14 1/2 millions. — Province de Buenos-Ayres, 13 millions. — Etat de Minas Geraes 4 1/2 %, 47 millions. — Caisse hypothécaire des villes du royaume de Sardaigne, 79 millions. — Emprunt argentin 4 1/2 %, 34 millions. — Emprunt chinois, 38 1/2 millions. — Emprunt suédois, 60 millions. — Caisse Crédit hypothécaire, Chili 5 %, 14 1/2 millions. — République de Costa Rica, 5 %, 27 millions. — Emprunt serbe 4 1/2 %, 27 millions. — Banque russo asiatique, 743 millions. — Crédit Foncier d'Orient, 33 1/2 millions. — Mines de Bor, 31 millions. — Philadelphie, C. O., 84 millions. — Banque Nationale d'Haïti, 29 millions. — Brazil Railway, 32 1/2 millions.

1) Ces évaluations sont basées sur les premiers cours cotés.

### LE BLUFF DE L'AVIATION

#### La classe ouvrière ne marche pas

Tous les jours nous recevons des protestations contre la marche ou le *bluff* des dirigeants de la classe ouvrière en France, avec la complicité de M. Millerand.

Que nos camarades nous excusent si nous ne publions pas toutes les lettres individuelles. La place nous est mesurée et nous ne pouvons insérer que les communications qui nous sont envoyées par les organisations ou tout au moins par des groupes importants de travailleurs.

Ce que nous pouvons donner suffit d'eux-mêmes à montrer que la classe ouvrière ne marche pas dans la grande affaire « patriotique » et qu'il n'est pas que des Védérines dans le peuple français.

#### LES SOUS-AGENTS DES P. T. T.

Nous avons publié la protestation de l'A. G. des P. T. T. Voici maintenant la réponse que le Syndicat National des sous-agents fait à la circulaire de M. Chaumet :

Le Conseil d'administration du Syndicat national des Sous-Agents des P. T. T., après avoir pris connaissance de la circulaire signée Ch. Chaumet, ayant pour but d'autoriser la formation et le fonctionnement d'un Comité des P. T. T. en vue de recueillir des fonds pour doter la « Patrie » d'avions militaires.

Considérant qu'il est du devoir du gouvernement de doter la France de tout ce qui peut être utile à sa prospérité sans avoir recours à la charité publique ;

Considérant que la Patrie n'est ici que le paravent derrière lequel se cachent des filibustes capitalistes, que cet élan de chauvinisme émanant n'a pas sa raison d'être, le Comité des P. T. T. en vue de recueillir des fonds pour doter la « Patrie » d'avions militaires.

Considérant qu'il est du devoir du gouvernement de doter la France de tout ce qui peut être utile à sa prospérité sans avoir recours à la charité publique ;

Considérant que la Patrie n'est ici que le paravent derrière lequel se cachent des filibustes capitalistes, que cet élan de chauvinisme émanant n'a pas sa raison d'être, le Comité des P. T. T. en vue de recueillir des fonds pour doter la « Patrie » d'avions militaires.

#### NOUS NE MARCHONS PAS

Le Syndicat adresse à ses membres l'appel suivant :

Le Syndicat National des Ouvriers des P. T. T. proteste énergiquement contre l'ingérence de l'administration, dans une affaire essentiellement politique en vue d'une souscription pour le personnel pour l'achat des avions, destinés à former la 4<sup>e</sup> armée en temps de guerre.

Le Syndicat estime que le personnel est le bon pour faire des avions, mais que le personnel n'est pas le bon pour faire des avions.

Le Syndicat invite ses adhérents à ne pas collaborer à la souscription ouverte à cet effet en tant que personnel de l'administration.

Le Syndicat invite ses adhérents à ne pas collaborer à la souscription ouverte à cet effet en tant que personnel de l'administration.

#### Les Négociations Franco-Espagnoles

Madrid, 13 mars. — M. Canalejas a déclaré aujourd'hui aux journalistes que le remaniement de son cabinet n'aurait nullement pour résultat de modifier l'orientation des négociations avec la France.

La presse française se trompe en considérant le nouveau ministre des travaux publics, M. Villanueva, comme un ennemi de la France ; son dernier discours à la Chambre des députés a, en effet, prouvé le contraire. (L'Information).

#### A la Diète d'Alsace-Lorraine

Les socialistes et les démocrates contre les fonds secrets

La Diète d'Alsace-Lorraine, les députés du centre, les socialistes et les démocrates ont refusé au gouvernement le crédit de 4.000 marks qu'il demandait pour la police politique et le contre-espionnage.

Sur la question de la discussion du budget d'Alsace-Lorraine, l'abbé Wetterlé, le citoyen Emmel, socialiste, et le libéral Turger ont protesté contre la classe faite aux inscriptions françaises.

Le sous-secrétaire d'Etat Mandel déclare que la loi sur l'affichage sera maintenue, mais que son application sera rendue moins rigoureuse.

### LE MOUVEMENT DES LIMOUSINANTS

#### Que demandent ces ouvriers du Bâtiment ? L'action syndicale et l'élevation des salaires. Les Limousinants sur les échafaudages.

Le retour des longues journées donne aux travaux de la bâtisse une impulsion nouvelle. Aussi la Chambre syndicale de la Maçonnerie-Pierre annonce-t-elle sa résolution de redoubler d'efforts pour obtenir l'application des salaires « parmi les ouvriers » de ce groupe.

Les Limousinants ont affirmé la leur volonté de conquérir une rétribution égale à celle de leurs camarades les maçons.

Dans la grande bataille que les compagnons du Bâtiment ont livrée au cours des dernières années, pour l'amélioration de leur sort, les limousinants ont remporté des avantages moins considérables que les autres corps de l'armée ouvrière. Oh ! non que la victoire ait été pour eux sans effets appréciables : leurs salaires, extrêmement bas avant que ne s'exerçât l'action syndicale, ont été relevés, grâce à elle, dans la proportion de quarante pour cent. Il n'est pourtant aucune raison pour que ces salaires demeurent encore inférieurs à ceux des corporations similaires ; c'est cette différence qui traite les limousinants en tant que les limousinants syndiqués entendent faire disparaître.

#### Les limousinants au travail.

Quelle est, exactement, la tâche du limousinant ? On ne le connaît sous ce nom qu'à Paris et dans les grandes villes. Dans le reste de la France, limousinant, bardeur, briqueteur, sont des maçons qui édifient les murs, bâtissent les voûtes, etc. A Paris, tandis que le maçon exécute les besognes qui nécessitent l'emploi du plâtre ; que le bardeur et le fûcheur montent les murs en pierres de taille ; que le briqueteur édifie les murs de briques, le limousinant fait les murs en maçonnerie.

Son aide, le garçon limousinant, transporte les sœurs, prépare le mortier, roule la brouette, porte l'âge et les pierres. Le compagnon dresse l'échafaudage et l'abat. C'est lui qui plante les grands

#### L'ATTENTION DE LA RUE ORDENER RODRIGUEZ ET BELLONIE

Les interrogatoires qu'aurait à subir Rodriguez et Bellonie devant M. Gilbert ont été très instructifs. La Streté l'espère. Que demande le surplus de dépouillement de la correspondance saisi au domicile du premier à Lille, on ne le sait encore. La Streté prétend que cette correspondance est particulièrement révélatrice. C'est possible. Mais de le dire peut-être qu'une façon d'impressionner les complicés des deux recréateurs.

En tout cas, on est bien définitivement fixé sur l'identité et le passé des deux complices.

#### RODRIGUEZ

Rodriguez, connu dans certains milieux anarchistes, est également très connu par la police et les juges tant de France que d'outre-Manche.

Le 19 janvier dernier, venant directement de Lille avec sa compagne, Rodriguez lola, pour le prix de 14 francs par semaine, une chambre, au cinquième étage, dans un hôtel garni, et s'y installa. Comme s'il devait y faire un long séjour, il se disait employé de commerce et menait une vie des plus régulières.

Un combat près de Fojat  
Benghazi, 13 mars. — (Source italienne). — Les troupes italiennes ont attaqué et occupé deux oasis situées au nord-est de Fojat, qui étaient fortement défendues par les Arabes.

La guerre Italo-Turque  
Constantinople, 13 mars. — Notification vient d'être faite par le gouverneur des Dardanelles aux consuls des puissances d'une décision d'après laquelle, à partir d'aujourd'hui, il est interdit aux navires à vapeur et à voile de circuler dans le détroit en dehors d'un passage qui commence devant un point de la côte européenne nommé Havoussen, et qui est fermé par des bouées. (Havas).

La circulation dans les Dardanelles  
Constantinople, 13 mars. — Notification vient d'être faite par le gouverneur des Dardanelles aux consuls des puissances d'une décision d'après laquelle, à partir d'aujourd'hui, il est interdit aux navires à vapeur et à voile de circuler dans le détroit en dehors d'un passage qui commence devant un point de la côte européenne nommé Havoussen, et qui est fermé par des bouées. (Havas).

Un combat près de Fojat  
Benghazi, 13 mars. — (Source italienne). — Les troupes italiennes ont attaqué et occupé deux oasis situées au nord-est de Fojat, qui étaient fortement défendues par les Arabes.

La guerre Italo-Turque  
Constantinople, 13 mars. — Notification vient d'être faite par le gouverneur des Dardanelles aux consuls des puissances d'une décision d'après laquelle, à partir d'aujourd'hui, il est interdit aux navires à vapeur et à voile de circuler dans le détroit en dehors d'un passage qui commence devant un point de la côte européenne nommé Havoussen, et qui est fermé par des bouées. (Havas).

La circulation dans les Dardanelles  
Constantinople, 13 mars. — Notification vient d'être faite par le gouverneur des Dardanelles aux consuls des puissances d'une décision d'après laquelle, à partir d'aujourd'hui, il est interdit aux navires à vapeur et à voile de circuler dans le détroit en dehors d'un passage qui commence devant un point de la côte européenne nommé Havoussen, et qui est fermé par des bouées. (Havas).

Un combat près de Fojat  
Benghazi, 13 mars. — (Source italienne). — Les troupes italiennes ont attaqué et occupé deux oasis situées au nord-est de Fojat, qui étaient fortement défendues par les Arabes.

La guerre Italo-Turque  
Constantinople, 13 mars. — Notification vient d'être faite par le gouverneur des Dardanelles aux consuls des puissances d'une décision d'après laquelle, à partir d'aujourd'hui, il est interdit aux navires à vapeur et à voile de circuler dans le détroit en dehors d'un passage qui commence devant un point de la côte européenne nommé Havoussen, et qui est fermé par des bouées. (Havas).

La circulation dans les Dardanelles  
Constantinople, 13 mars. — Notification vient d'être faite par le gouverneur des Dardanelles aux consuls des puissances d'une décision d'après laquelle, à partir d'aujourd'hui, il est interdit aux navires à vapeur et à voile de circuler dans le détroit en dehors d'un passage qui commence devant un point de la côte européenne nommé Havoussen, et qui est fermé par des bouées. (Havas).

Un combat près de Fojat  
Benghazi, 13 mars. — (Source italienne). — Les troupes italiennes ont attaqué et occupé deux oasis situées au nord-est de Fojat, qui étaient fortement défendues par les Arabes.

La guerre Italo-Turque  
Constantinople, 13 mars. — Notification vient d'être faite par le gouverneur des Dardanelles aux consuls des puissances d'une décision d'après laquelle, à partir d'aujourd'hui, il est interdit aux navires à vapeur et à voile de circuler dans le détroit en dehors d'un passage qui commence devant un point de la côte européenne nommé Havoussen, et qui est fermé par des bouées. (Havas).

La circulation dans les Dardanelles  
Constantinople, 13 mars. — Notification vient d'être faite par le gouverneur des Dardanelles aux consuls des puissances d'une décision d'après laquelle, à partir d'aujourd'hui, il est interdit aux navires à vapeur et à voile de circuler dans le détroit en dehors d'un passage qui commence devant un point de la côte européenne nommé Havoussen, et qui est fermé par des bouées. (Havas).

### LA GRÈVE DES CHAUFFEURS

#### Pour leur venir en aide en vue de la Victoire finale

Les Compagnies sentent bien la portée de la coalition qui se forme en ce moment entre la Fédération des Moyens de transports, l'Union des Syndicats de la Seine et la C. G. T. Aussi, pour motiver son refus de se soumettre à l'arbitrage, le Consortium ne trouve-t-il plus qu'une raison, celle de ne vouloir reprendre les meneurs de la grève.

C'est là le motif avoué, mais non le véritable. En réalité, les Compagnies automobiles continuent la résistance parce qu'elles comptent le terme d'avril. Elles croient, elles sont persuadées que les demandes de secours à la Caisse syndicale servent à nombreuses que cette dernière ne pourra pas payer, qu'elles découragent les grévistes sans leur donner en masse aux guichets d'embauchage.

Encore une fois, le Consortium se trompe. Comme au terme de janvier, la caisse de grève saura se suffire pour les secours à accorder.

Toutes les mesures sont déjà prises pour que tous les besoins soient satisfaits. On paiera le terme d'avril et s'il pait aux actionnaires des Compagnies de laisser à leurs directeurs tous pouvoirs pour disposer de leur « bonne galette », qu'ils continuent. On verra bien laquelle des deux parties, grévistes ou capitalistes, se lassera la première. Beaucoup de chance à parier que ce ne sera pas les premiers.

La solidarité des organisations, la réussite de l'émission de bons de 25 francs qui vient de faire la Chambre syndicale des chauffeurs, sera là pour le démontrer.

#### UN APPEL DE L'UNION DES SYNDICATS

Continuant sa propagande en faveur des chauffeurs en grève, l'Union des Syndicats vient de lancer l'appel suivant :

La grève des auto-taxis dure depuis quatre mois, grâce à la solidarité des conducteurs et chauffeurs non grévistes.

Emus par tant de persévérance et de sacrifices consentis pour aider la grève et éviter que les bambins en subissent les privations, divers professionnels syndiqués appartenant à diverses professions ont eu manifesté le désir de prendre en charge un ou plusieurs enfants de grévistes.

L'Union des Syndicats ne peut encourager de semblables initiatives et prie instamment les camarades syndiqués susceptibles de suivre cet exemple de bien vouloir se faire connaître de suite en écrivant au bureau de l'Union des Syndicats, 33, rue Grange-aux-Belles.

Un autre fait est à noter dans la grève de la grève de se prolonger jusqu'à ce que les intérêts soient entièrement satisfaits. En outre que cette action confortera l'esprit de nos camarades, elle sera aussi une réprobation contre l'appel apporté aux puissances compagnies par la police, l'armée et la magistrature.

Les organisations syndicales, l'Union leur rappellent les camarades syndiqués susceptibles de suivre cet exemple de bien vouloir se faire connaître de suite en écrivant au bureau de l'Union des Syndicats, 33, rue Grange-aux-Belles.

Un autre fait est à noter dans la grève de la grève de se prolonger jusqu'à ce que les intérêts soient entièrement satisfaits. En outre que cette action confortera l'esprit de nos camarades, elle sera aussi une réprobation contre l'appel apporté aux puissances compagnies par la police, l'armée et la magistrature.

Les organisations syndicales, l'Union leur rappellent les camarades syndiqués susceptibles de suivre cet exemple de bien vouloir se faire connaître de suite en écrivant au bureau de l'Union des Syndicats, 33, rue Grange-aux-Belles.

Un autre fait est à noter dans la grève de la grève de se prolonger jusqu'à ce que les intérêts soient entièrement satisfaits. En outre que cette action confortera l'esprit de nos camarades, elle sera aussi une réprobation contre l'appel apporté aux puissances compagnies par la police, l'armée et la magistrature.

Les organisations syndicales, l'Union leur rappellent les camarades syndiqués susceptibles de suivre cet exemple de bien vouloir se faire connaître de suite en écrivant au bureau de l'Union des Syndicats, 33, rue Grange-aux-Belles.

Un autre fait est à noter dans la grève de la grève de se prolonger jusqu'à ce que les intérêts soient entièrement satisfaits. En outre que cette action confortera l'esprit de nos camarades, elle sera aussi une réprobation contre l'appel apporté aux puissances compagnies par la police, l'armée et la magistrature.

Les organisations syndicales, l'Union leur rappellent les camarades syndiqués susceptibles de suivre cet exemple de bien vouloir se faire connaître de suite en écrivant au bureau de l'Union des Syndicats, 33, rue Grange-aux-Belles.

Un autre fait est à noter dans la grève de la grève de se prolonger jusqu'à ce que les intérêts soient entièrement satisfaits. En outre que cette action confortera l'esprit de nos camarades, elle sera aussi une réprobation contre l'appel apporté aux puissances compagnies par la police, l'armée et la magistrature.

Les organisations syndicales, l'Union leur rappellent les camarades syndiqués susceptibles de suivre cet exemple de bien vouloir se faire connaître de suite en écrivant au bureau de l'Union des Syndicats, 33, rue Grange-aux-Belles.

Un autre fait est à noter dans la grève de la grève de se prolonger jusqu'à ce que les intérêts soient entièrement satisfaits. En outre que cette action confortera l'esprit de nos camarades, elle sera aussi une réprobation contre l'appel apporté aux puissances compagnies par la police, l'armée et la magistrature.

Les organisations syndicales, l'Union leur rappellent les camarades syndiqués susceptibles de suivre cet exemple de bien vouloir se faire connaître de suite en écrivant au bureau de l'Union des Syndicats, 33, rue Grange-aux-Belles.

Un autre fait est à noter dans la grève de la grève de se prolonger jusqu'à ce que les intérêts soient entièrement satisfaits. En outre que cette action confortera l'esprit de nos camarades, elle sera aussi une réprobation contre l'appel apporté aux puissances compagnies par la police, l'armée et la magistrature.

Les organisations syndicales, l'Union leur rappellent les camarades syndiqués susceptibles de suivre cet exemple de bien vouloir se faire connaître de suite en écrivant au bureau de l'Union des Syndicats, 33, rue Grange-aux-Belles.

#### LE LOCK-OUT DES TAILLEURS DE PIERRES

#### Les Patrons carriers menacent

Le mouvement va toujours grandissant et chaque jour voit des chantiers où l'on faisait 10 heures accepter la journée de 9 heures. Aussi, grande est la colère des gros trousseurs qui, se voyant mis à l'index, font appel aux gros patrons carriers.

Ceux-ci menacent, nous affirment-ils, les entrepreneurs ayant accordé la journée de 9 heures de ne plus leur fournir de pierres. Ces menaces n'auraient, mises à exécution, que la conséquence d'un arrêt sur tous les chantiers. Or, le travail presse, l'intérêt capitaliste est en jeu. Cela ne peut donc être qu'une mesure vaine. Elle ne sera pas appliquée.

#### LES ENTREPRENEURS ET TACHERONS A L'INDEX

Tâcheron Audoy, de la maison Lemonat, bâtiment, qual Jeanmappes.

Chef de ravalement Dulac, entreprise Leblanc. Cette maison a lock-out ses ouvriers.

Les équipes qui travaillent pour les tâcherons Audoy, Guignard, Baton, Bernier, chantier Guillon — école rue du Mont-Cenis — sont prévenues que leurs chantiers sont à l'index.

Les deux tapisseries de chez Rigaud, qui accomplissent un acte de jeunesse, ainsi que l'équipe Léonard, de l'avenue d'Orléans, Lachaud, Gigade, François dit Bec-de-Lievre et Lamy, qui font 10 heures, sont avertis qu'ils doivent quitter le chantier après avoir fait 9 heures.

#### DISTRIBUTION DE SECOURS

Hier matin et l'après-midi a eu lieu la distribution des secours pour lesquels les ouvriers travaillant versent avec ensemble le 1/10 de leurs salaires.

A ce sujet, rappellent les heures de distribution, rue Charlot :

De 1 heure à 2 : de 1 à 800.  
De 2 heures à 3 : de 800 à 1.600.  
De 3 heures à 4 : de 1.600 à 2.400.  
De 4 heures à 5 : de 2.400 à 3.200.

Ont été nommés membres de la commission de solidarité pour secours de grève : Constantin, Bourraset, Beaulieu, Bordas, Benoist Gaston, Tribouillard et Baudon.

#### JAMBES COUPEES

Châteaudun, 13 mars. — (De notre correspondant). — Un mécanicien de Iovins, M. Coze, 37 ans, est tombé de sa machine à Châteaudun, sous les roues du tender. Il a les jambes coupées ; état désespéré.

#### DIX MINEURS ENSEVELIS

Novo-Tcherkask, 13 mars. — Dans un puits appartenant à la Société Tekateroff, dix mineurs ont été ensevelis sous un éboulement. On travaille à les dégager.

#### MORT

Beaune, 13 mars. — En procédant à une prise de courant électrique aérien, un ouvrier, nommé Pompon, âgé de 30 ans, a été électrocuté. Il était marié et père d'une petite fille.